

TROUBLES CAUSÉS PAR L'ALCOOLISATION FOÉTALE

Mieux repérer
Mieux diagnostiquer
Mieux prendre en charge

FORMATION PRÉSENTIELLE : 36101800007
4 DATES AU CHOIX



10
SEPTEMBRE
2018
DE 19H À 22H

HÔTEL
BELLEPIERRE
91 Bis, Allée des
Topazes
97400 Saint-Denis

20
SEPTEMBRE
2018
DE 19H À 22H

HÔTEL
SWALIBO
9 rue des salines
97434 La Saline-Les-
Bains

15
NOVEMBRE
2018
DE 19H À 22H

HÔTEL
LE BATTANT DES LAMES
117, boulevard Hubert
Delisle
97410 Saint-Pierre

29
NOVEMBRE
2018
DE 19H À 22H

GHER SAINT BENOIT
30 rte Nationale 3
ZAC Madeleine
Saint Benoît

RESPONSABLE FORMATION :

- **Pr Bérénice DORAY**, PU.PH, chef du service de génétique CHU de La Réunion, directrice du centre ressources ETCAF

EXPERTS INTERVENANTS :

- **Pr Bérénice DORAY**, PU.PH, chef du service de génétique CHU de La Réunion, directrice du centre ressources ETCAF
- **Madame Barbara DELMOTTE**, pharmacienne, chargée de mission centre ressources ETCAF

PUBLIC : praticiens libéraux et hospitaliers

Possibilité prise en charge par l'ANDPC pour les médecins généralistes, gynécologues
obstétriciens, pédiatres, échographistes, sages-femmes

Formation également ouverte aux orthophonistes, psychomotriciens

Indemnisation jusqu'à 285€
(sous réserve de votre enveloppe ANDPC)

Programme

Questionnaire pré-formation

QU'EST-CE-QUE L'ETCAF ?

- Introduction : alcool et grossesse, le paradoxe
- Historique de la découverte du SAF et de l'ETCAF
- Définition du SAF et de l'ETCAF
- Epidémiologie
- Physiopathologie et biochimie
- Corrélation entre consommation d'alcool pendant la grossesse et clinique de l'ETCAF :
 - } Période d'exposition
 - } Type d'exposition
 - } Mode d'exposition
 - } Facteurs exogènes
 - } Facteurs génétiques
- Pourquoi « zéro alcool pendant la grossesse » ?
- Epigénétique
- Diagnostic clinique : RCIU, syndrome dysmorphique, syndrome malformatif et troubles cognitifs
- Expression des troubles neuro-développementaux liés à l'alcool : chez le nourrisson, chez l'enfant, chez l'adolescent, chez l'adulte
- Axes de prévention
- Repérage des situations à risques
- Pistes d'accompagnement et de prises en charge

Pause

VIGNETTES CLINIQUES ET MISE EN SITUATION

Questionnaire post-formation et réponses

UN COKTAIL DINATOIRE SERA SERVI EN DEBUT DE LA SOIREE

Modalités d'inscription

Tous les professionnels de santé sont soumis à une obligation triennale de formation DPC.

- Cette formation peut être entièrement financée par l'ANDPC pour les professionnels exerçant une activité libérale à titre principal (>50%), y compris en tant que remplaçant.
- Cette formation donne lieu à une indemnité pour perte d'activité dans la limite de votre forfait annuel ANDPC.

Participants pris en charge par l'ANDPC (médecins généralistes, pédiatres, gynécologues, échographistes, sages-femmes)

1/ S'il s'agit de votre première inscription à un DPC, rendez-vous sur www.mondpc.fr afin d'y créer votre compte. Pour cela, vous munir au préalable de votre RIB, de l'attestation de l'ordre ainsi que de votre N° RPPS. Cliquer à droite sur « créer votre compte personnel ». Remplir les différentes rubriques et valider vos données.

2/ pour vous inscrire à la formation :
via mon DPC : formation identifiée sous le numéro : 36101800007. Choisir la session désirée. Le repere validera votre inscription.

ou

envoyer un mail à secretariat@repere.re en indiquant votre numéro de RPPS et la date de la session choisie. Vous devrez confirmer par « oui » au mail qui vous sera envoyé par l'ANDPC

**Participants non pris en charge par l'ANDPC
Inscription : secretariat@repere.re**